

Brèves



Le pacte PME devient une association

lundi, 14 décembre 2009 09:23

Une association pacte PME représentant de façon équilibrée les grands comptes et les PME va être créée. Dotée d'une personnalité morale, cette structure paritaire représentera les intérêts des deux parties et sera chargée de formuler des recommandations aux pouvoirs publics, de mettre en avant les comportements exemplaires des grands comptes, mais aussi des PME innovantes, via un label de qualité attribué à celles qui s'engagent dans certaines opérations d'excellence ou qui s'inscrivent dans une optique de croissance. « *Le but est de constituer un vivier de PME d'excellence et de construire un programme de renforcement de celles-ci afin de diminuer les risques pris par les grands comptes lorsqu'ils font appel à elles* », a déclaré Emmanuel Leprince, le directeur du comité Richelieu, lors de la présentation du bilan du pacte PME, le 2 décembre à Paris. Enfin, cette structure paritaire permettra aux PME qui le souhaiteraient de demander des avis éclairés aux membres de l'association lorsqu'elles rencontrent des difficultés. Cette association sera opérationnelle au début de l'année 2010. Jusqu'à présent, le Pacte PME était un engagement pris par les grands comptes, accompagné d'outils mis en œuvre par le comité Richelieu, en association avec Oséo.

© achatpublic.info